



# Feuille explicatif aux parents

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

### Pour un climat scolaire positif

**2023-2024**

Ce feuille explicatif est une version courte de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence réalisée au Conseil d'établissement du 05 juin 2024



### RÉSUMÉ DU PLAN DE LUTTE 2023-2024

**D'où sommes-nous partis?**

- Notre école est située dans un milieu urbain à proximité d'un parc, des jeux d'eau, d'un terrain de soccer, des terrains de tennis, des sentiers, etc.
- Notre école dessert une clientèle de plus de 500 élèves du préscolaire 5 ans jusqu'à la 6e année du primaire.
- Il y a 71 plans d'interventions actifs.

**Quels ont été nos objectifs cette année?**

**Objectif 1: Augmenter de 9% le nombre d'élèves capables d'agir comme témoin actif lors d'une situation de violence (physique ou verbale)**

**Objectif 2: Diminuer de 7% le nombre d'élèves rapportant avoir été insulté ou traité de nom souvent ou très souvent d'ici juin 2024.**

**Particularité pour la violence à caractère sexuel**

- Cette notion s'entend également de toute autre **inconduite** qui se manifeste notamment par des **gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés**, incluant celle relative aux **diversités sexuelles ou de genre**, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. »
- D'après les données du QSVE-R 2022, la forme de violence à caractère sexuel la plus fréquente est de se faire traiter de noms péjoratifs à caractère sexuel (8% des élèves rapportent en avoir subi de souvent à très souvent.)

**Objectif: Faire diminuer de 4% les élèves qui disent avoir été traité de nom péjoratif à caractères sexuelle.**

### QU'A FAIT L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION?



**Mesures préventives**

Moyens prévus mis en place :

- Diffusion des moyens de dénonciation;
- Ateliers donnés par les T.E.S.;
- Surveillance active sur la cour de récréation;
- Implantation du programme Parapluie par le SPVG;
- Valorisation des comportements positifs;
- Ateliers divers en classe (harcèlement, Intimidation, violence verbale, etc.);
- Semaines thématiques.

**Pour prévenir la violence à caractère sexuel**

- Programme Parapluie;
- Programme de formation du MEES en éducation à la sexualité;
- Ateliers avec l'AVSEC.

**Mesures de sécurité**

- Surveillance active
- Vigilance des intervenants formés

**Formations obligatoires**

- Formation prévue par le protecteur national de l'élève pour l'ensemble du personnel de l'école.

## QUELLES ONT ÉTÉ LES CONDITIONS FACILITANTES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

### Conditions facilitantes

- Collaboration de l'équipe école
- Engagement des TES
- Volonté de la direction

### Difficultés rencontrées

- La violence verbale est très sournoise
- Le temps exigé au déploiement des campagnes de sensibilisation
- Année de négociation dans le réseau scolaire
- Régulation et évaluation des moyens.

## QU'EST-CE QUE CELA A DONNÉ ?

### Atteinte des objectifs

- Malgré la bonne volonté de tous les intervenants et l'amélioration de certains comportements, les objectifs fixés n'ont pas été atteints à 100%. Il faut du temps pour que les campagnes de sensibilisation aient un impact à long terme. C'est un travail continu. Les objectifs doivent être reconduits pour l'année scolaire 2024-2025.



### Retombées auprès des élèves, du personnel

- Prise de conscience sur la banalisation de la violence verbale
- L'ensemble de la communauté scolaire dénonce davantage les comportements de violence et d'intimidation.

## QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE ?

### Concernant les mesures préventives

- Valoriser les comportements positifs et la dénonciation;
- Sensibilisation du personnel à réagir à une situation de conflit verbale au même titre que la violence physique;
- 3 campagnes de sensibilisation par année.

### Concernant les mesures pour favoriser la collaboration des parents

- Dénoncer la situation
- Supporter votre enfant
- Collaborer de façon positive et respectueuse avec l'école
- Collaborer de façon constructive à la résolution de la situation
- impliquer davantage les parents dans la prévention de la violence et de l'intimidation

### Concernant les interventions à la suite d'une situation de violence et d'intimidation

- Dénonciation:
- Confidentialité:
- Mesures de soutien et d'encadrement:
- Sanctions applicables:
- Mesures de suivi:

### Particularités associées à la violence à caractère sexuel

- Signaler la situation en appelant la DPJ en cas d'abus sexuel, comportement sexuel problématique ou dans le doute.
- Offrir un soutien à l'élève et le référer aux partenaires externes.
- Se référer au cadre de référence de la présence policière dans les établissements scolaires pour le partage d'image intime
- Se référer au protocole d'intervention : comportements sexualisés et violence sexuelle